



Police, pourquoi tant de haine

L'enchaînement est vicieux : les violences policières déforcent l'Etat de droit, et la délégitimation de l'Etat expose les policiers aux insultes et rébellions.

PAR MARIE-CÉCILE ROYEN

Quarante mille personnes : 13 500 dans la police fédérale, 27 000 dans les polices locales. L'institution policière en Belgique, c'est du solide. Elle est plutôt estimée – qui n'a pas un bon flic parmi ses parents ou amis ? En tout cas, elle est un bouclier dont « 75 % des activités passent inaperçues », selon la criminologue Sybille Smeets (ULB). Dans le Moniteur de sécurité 2018, 64 % des 168 206 répondants interrogés par téléphone se disaient (très) satisfaits de son travail et, plus encore, de l'attitude et du comportement des policiers (68 %). En revanche, 58 % des sondés se plaignaient de leur « présence en rue » – leur absence ? – et 64 %, des « informations données sur leurs activités ». En clair, le manque de dialogue. En attendant la sortie du prochain Moniteur de sécurité, réalisé tous les deux ans par la police fédérale, la satisfaction ou l'indifférence ne sont plus de mise. Trop de bavures réelles ou supposées, trop d'agressivité de part et d'autre.

En France, un livre-requisitoire sur la violence et le racisme imputés aux

policiers (*Flic*, par Valentin Gendrot, éd. Goutte d'Or, récit d'une immersion de six mois dans un commissariat du XIX^e arrondissement de Paris) et des films accusateurs, comme le récent *Un pays qui se tient sage*, de David Dufresne, *Les Misérables*, de Ladj Ly (2019), ou la resortie de *La Haine*, de Mathieu Kassovitz (1995), inscrivent les violences policières dans le cadre d'un mécontentement social et identitaire bien plus vaste et diffus. A une très, très petite échelle, la manifestation du 8 octobre, en marge du conseil communal de Saint-Gilles, renvoyait la même image de « convergence des luttes ». Une centaine de manifestants étaient venus protester contre « les violences policières d'Uneus ». Cet étrange acronyme



La criminologue Sybille Smeets (ULB).

LA PÉRIODE DU CONFINEMENT A ÉTÉ PEU PROPICE À L'APAISEMENT.

(Union pour un environnement urbain sécurisé) désigne le service de la zone de police Midi (Anderlecht, Saint-Gilles, Forest) dédié à la prévention et à la sécurité des quartiers proches de la gare du Midi, sur Saint-Gilles. Trois plaignantes reprochent à des policiers leurs « propos sexistes » et des *madres* le contrôle trop fréquent ou brutal de leurs fils. Vrai ou faux ? L'enquête est en cours. Le collectif Rights & Freedoms for Minorities in Belgium, qui avait appelé à manifester, est passé sans coup férir de la défense des Belgo-Marocains soi-disant discriminés lors de la crise des rapatriements à la lutte contre les profilages ethniques. La Gauche anticapitaliste était également là. Elle milite pour « le désarmement de la police dans la perspective de son abolition future ». Un thème mobilisateur. →

→ Ces dernières années, les scandales policiers les plus médiatisés ont eu lieu aux Etats-Unis (étouffement de l'Afro-Américain George Floyd par un policier blanc de Minneapolis, le 25 mai dernier) et en France (répression brutale des gilets jaunes et du mouvement des lycéens en 2018-2019). En Belgique, il y a eu la mort de la petite Mawda, 2 ans, touchée par un tir policier, le 17 mai 2018, après une course-poursuite de la camionnette dans laquelle elle se trouvait. Les images de la nuit de Jozef Chovanec à l'aéroport de Charleroi, le 24 février 2018, étaient épouvantables. « Sans vouloir minimiser les comportements illégitimes, la critique des violences policières en Belgique est influencée par ce qui se passe aux Etats-Unis et en France, où les systèmes et méthodes des polices sont très différents des nôtres, ce qui rend difficile une discussion un tant soit peu nuancée », relève Sybille Smeets (ULB). Pour le criminologue Vincent Seron (ULiège), « il semblerait y avoir une augmentation des actes de rébellion à l'égard des services de police et probablement aussi, selon certaines sources, une augmentation des violences policières, mais, dans un cas comme dans l'autre, on manque de statistiques fiables. »

Objectiver les violences

En 2019, le comité permanent de contrôle des services de police (Comité P) a reçu 2 652 plaintes, dont 1 900 ont été instruites et dont seulement 65 ont été établies. Conscient de la méfiance qu'il suscite, le comité P a pris l'initiative de tirer un premier bilan des incidents survenus pendant le confinement, du 16 mars au 18 juin derniers. Et, surprise, sur 197 plaintes, 80 concernaient la communication entre le policier et le citoyen, la manière dont le premier s'adresse au second, ce que l'Observatoire des violences policières (Ligue des droits humains) traduit en « violences verbales ». Les faits les plus graves étaient des coups et blessures

Au centre, les parents de Mawda, qui réclament toujours justice pour leur fille de 2 ans, tuée par un tir policier alors que le conducteur de la camionnette refusait de s'arrêter.



volontaires (15 cas) et des fouilles à nu (3 cas). Si 46 plaintes ont été écartées par le comité P, toutes les autres vont faire l'objet d'enquêtes. De fait, la période du confinement a été peu propice à l'apaisement : quota de PV à ramener dans certaines caisses communales (la zone Bruxelles Capitale Ixelles, selon deux témoignages sérieux non recoupés auprès des autorités politiques), sanctions administratives communales très lourdes pour les moins nantis (250 euros), une susceptibilité à fleur de peau dans le contact « en présentiel » avec les

« LA LÉGITIMITÉ DE LA POLICE EST UN BON INDICATEUR DE LA LÉGITIMITÉ POLITIQUE. »

porteurs d'uniforme... Pour le criminologue Michaël Dantinne (ULiège), « le thème des rapports police-citoyens, avec les mesures Covid qui se durcissent, va devenir un élément central de l'efficacité des dites mesures. »

L'hostilité à l'égard de la police se nourrit aussi de drames dont l'issue judiciaire n'est pas toujours connue ou comprise (*lire l'encadré en page 50*). Le parquet de Bruxelles a pris les devants en expliquant dans le détail son réquisitoire de non-lieu dans l'affaire Mehdi, du nom de ce jeune de 17 ans mortellement fauché par une Golf GTI de la police de Bruxelles Capitale Ixelles, le 20 août 2019. Une manifestation avait eu lieu le lendemain. Les policiers qui s'étaient lancés à la poursuite d'un voleur, avec gyrophare mais sans sirène, n'ont pas vu le jeune qui s'élançait rue Cantersteen, caché par un camion-poubelle. Le 11 avril dernier, à Anderlecht, un autre accident mortel

L'IDÉOLOGIE DERRIÈRE LE POLICE BASHING

Le parquet fédéral a ouvert une enquête à propos d'un appel à la violence relayé par le site Indymedia Bruxsel.

Le 8 avril dernier, le site anarchiste Indymedia Bruxsel relayait un texte de son homologue Indymedia Nantes, également publié par Attaque.noblogs.org. « En mai, fais ce qu'il te plaît : un appel au conflit. A l'heure où les forces du contrôle qui quadrillent l'espace en véhicules, en drone ou à pieds n'ont jamais été aussi présentes et surmenées, que se passerait-il si elles étaient menacées dans leurs bastions par des messages de mort écrits à la peinture ? Prises à partie régulièrement par quelques pierres/cocktails/artifices/pétards en pleine nuit pendant leurs sommeils ? Se faisaient attaquer pendant leurs patrouilles ? A l'heure ou, etc. (sic) » Le texte, assez poétique, se poursuit à grands coups d'anaphores. Le parquet fédéral a ouvert une enquête. Pour les anarchistes, la police personnifie l'Etat répressif, le Big Brother qui veut contrôler les citoyens et surtout ceux qui s'opposent à son emprise tentaculaire. « Les anarchistes incitent au sabotage de moyens de communication, avec, actuellement, un focus sur le développement de réseaux 5G, confirme une source sécuritaire. La violence contre des personnes est plutôt exceptionnelle. Néanmoins, des engins incendiaires ont été lancés contre la maison d'un directeur de prison et contre des architectes qui dessinaient les plans de nouvelles prisons. En Belgique, le nombre d'anarchistes prônant la violence est plutôt faible. Ils se trouvent surtout en Région bruxelloise. »

Les communistes-anticapitalistes comme Secours Rouge, cité dans un rapport récent de la Sûreté de l'Etat, considèrent la police, mais aussi l'armée et l'Otan, comme le bras armé du capitalisme. « Les anarchistes et l'ultra-gauche se servent des manifestations pour recruter des membres et faire dégénérer une manif paisible en bataille en règle avec la police, quand les Black Blocs s'en mêlent (NDLR : casseurs insaisissables vêtus de noir) décède le professionnel de la sécurité. Des gens venant aussi bien de l'ultra-gauche que de l'extrême droite se retrouvent dans les Black Blocs. »

A priori non violent, le mouvement climatique cherche à faire pression sur le politique en se mettant en scène face à la police. « La désobéissance civile est un moyen d'action anarchiste, rappelle l'analyste. Souvent saluée quand elle est utilisée contre un régime autoritaire ou totalitaire, elle est plutôt problématique dans un environnement démocratique, surtout quand des parlementaires y participent. En Belgique, nous constatons une proximité entre le monde anarchiste et les organisations écopacifiques. Souvent, ce sont des anarchistes "doux" qui initient les jeunes des mouvements climatiques aux techniques de désobéissance civile. Leur but n'est pas de remédier à un problème aigu ou à une injustice, mais d'amener un changement profond de société dont le contenu démocratique est discutable. Heureusement, il y a encore des idéalistes et ils restent vigilants par rapport aux tentatives d'instrumentalisation dont ils font l'objet », conclut-il. ▽

impliquant un jeune en scooter et un véhicule de la zone de police Midi avait déclenché des émeutes. Adil, 19 ans, fuyait un contrôle « confinement », lorsque, là aussi, par manque de visibilité, son scooter a heurté un véhicule de police qui venait de face.

L'enquête est toujours en cours, mais l'atmosphère est restée à l'orage. Le 20 mai dernier, deux policiers ont été tabassés à Anderlecht, alors qu'ils venaient de procéder à une arrestation. A Molenbeek, un élève policier en civil a été molesté parce qu'il défendait son futur métier. « Des discussions très intéressantes se déroulent pourtant entre les jeunes et les policiers, afin qu'ils comprennent la vie l'un de l'autre », positive le directeur-coordonateur de la Maison des cultures de Molenbeek, Dirk Deblieck. Le quartier de Matongé (Ixelles) a aussi été le théâtre d'incidents entre des passants et des policiers qui procédaient à un contrôle, le 17 octobre. Des incidents qui se répètent, y compris lors de l'intervention de services de secours.

Narratif contre narratif, images contre images. Dorénavant, certains syndicats de police envoient sur les réseaux sociaux leurs propres vidéos d'interventions pour contrebalancer celles des témoins de supposées violences policières. Ces dernières servent parfois d'appui à l'ouverture d'une enquête, comme dans le cas de policiers de Bruxelles-Ixelles qui, le 21 avril, auraient maltraité un jeune Soudanais. Toutes les polices du pays vont peu à peu s'équiper de *bodycams* auxquelles, jusqu'à présent, les policiers étaient plutôt réfractaires. Pierre-Arnaud Perrouty, directeur de la Ligue des droits humains, ne rejette pas cette option, « qui peut faire partie de la solution », mais y met des conditions.

Le ras-le-bol des pandores

Qu'on se le dise : la Maison Poulaga noir-jaune-rouge n'en peut plus des critiques, rébellions et bousculades. Certes, →



GETTY IMAGES

→ les commissariats ne sont pas encore attaqués au mortier d'artifice comme le 11 octobre à Champigny-sur-Marne, en région parisienne, mais la corporation compte quelques morts dans ses rangs : deux policières liégeoises tuées par un détenu radicalisé en congé pénitentiaire (29 mai 2018); un policier spadois abattu après une bagarre de café (26 août 2018) ; un Liégeois gravement blessé et toujours en revalidation à la suite d'un contrôle (9 septembre 2019). Le 29 septembre dernier, le syndicat libéral SLFP-Police estimait, devant la commission Affaires intérieures du parlement bruxellois, que, chaque année, 13 000 faits de violences physiques ou verbales entraînent plus de 90 000 jours de congé pour motif de santé, soit un surcoût d'environ 5 millions d'euros pour les finances publiques (*voir aussi le tableau ci-contre*). Juriste à la Ligue des droits humains, Manu Lambert plaide pour que « les dossiers judiciaires dans lesquels la violence à l'égard de policiers a été retenue par les tribunaux comme circonstance aggravante soient collectés, de même que les données relatives à ce que l'on qualifie de violences policières. »

Connaître le phénomène pour mieux le combattre ? Encore faut-il que les affaires arrivent devant un juge. « Le parquet classe sans suite 33 % des dossiers de violence contre les policiers. Quand il s'agit de coups et blessures entre citoyens, le taux de classement tombe à 13,7%. Un peu comme si se faire taper dessus faisait partie du job... », ironise Vincent Gilles (SLFP-Police). L'inverse est vrai aussi. Les violences policières passent difficilement le cap de la chambre du conseil. Inertie de la justice ? Omerta ? « La nature du travail policier peut se traduire par une forte solidarité, fondée sur l'impression d'un sort commun, mais il n'y a pas de loi du silence, objecte Sybille Smeets (ULB). Les policiers peuvent se voir comme un rempart contre la "barbarie" et



Manifestation contre les violences policières à l'occasion du conseil communal de Saint-Gilles, le 8 octobre.

penser que le monde extérieur et leur hiérarchie ne peuvent pas réellement comprendre ce qui se passe sur le terrain. Cela ne veut pas dire qu'ils n'expriment pas des réserves sur les agissements violents ou les propos déplacés de leurs collègues, même si, comme les médecins ou les avocats, ils préfèrent régler les choses entre eux.» Preuve que la situation a atteint une cote d'alerte, le gouvernement De Croo a promis une tolérance zéro à l'égard de ceux qui s'attaquent aux policiers et secouristes, tout

en rappelant à la police son devoir de professionnalisme et d'intégrité, ce qui implique une réforme du droit disciplinaire. Pour Isabelle Wattier, directrice juridique à la zone Midi et chercheuse à l'UCLouvain, « il serait opportun d'établir un catalogue des faits susceptibles de constituer des transgressions disciplinaires et, comme dans le droit pénal, d'y associer une fourchette de sanctions qui permettent de prendre en considération la singularité du cas et la personnalité du transgresseur. »

Les raisons de la méfiance

Sans remonter aux camps No Border et à leur équipage occasionnel de Black Blocs (casseurs), la question de la migration a créé un climat délétère à l'égard des policiers au sein d'une partie de la population. En 2017, aucun niveau de pouvoir ne souhaitait d'une Jungle de Calais-bis au parc Maximilien et à la gare du Nord (Bruxelles). Chaque soir, les policiers étaient donc chargés de disperser des centaines de migrants en →

« LE PARQUET CLASSE SANS SUITE 33 % DES DOSSIERS DE VIOLENCE CONTRE LES POLICIERS. »

DES INTERVENTIONS PLUS HOULEUSES

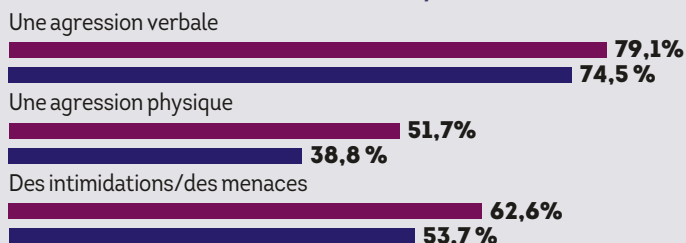
Le SLFP-Police a réalisé un sondage auprès de ses membres (4 100 réponses) pour tenter de mesurer l'augmentation des violences contre les policiers depuis 2013. Les résultats montrent apparemment une diminution des agressions physiques et verbales entre ces deux années-là, mais, paradoxalement, plus d'obstructions physiques, de coups et de crachats. Dissonances d'un sondage artisanal ? Ce qui ne trompe pas, en revanche, c'est le sentiment d'être injustement mis en cause. A la question «Avez-vous été victime de plaintes injustifiées de la part de personnes arrêtées/ concernées négativement par votre travail policier ?», 66 % des policiers sondés ont répondu « oui » en 2020. En 2013, c'était RAS (rien à signaler). En 2019, 8 417 faits étaient repris au « registre commun des violences par tiers » de la police.

■ 2013 ■ 2020

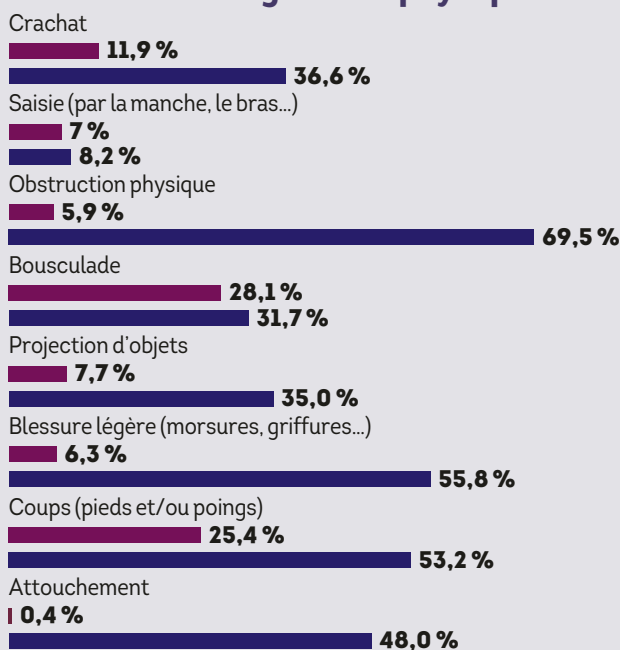


Les polices du pays vont progressivement s'équiper de bodycams.

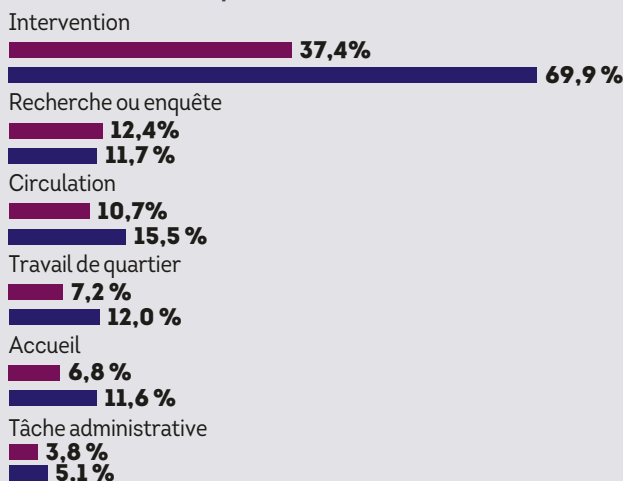
Durant les 12 derniers mois, vous est-il arrivé de subir :



Quelle forme d'agression physique avez-vous subie ?



Dans quel cadre a eu lieu l'agression, l'intimidation, menace ?



→ transit. La mort de Mawda sur l'aire d'autoroute de Nimy-Maisières a confirmé la thèse de violences policières. La petite fille irakienne se trouvait avec ses parents et son grand frère dans une camionnette chargée d'une trentaine de migrants qui tentaient de se rendre clandestinement au Royaume-Uni. Les 23 et 24 novembre prochains, devant le tribunal correctionnel de Mons, le policier tireur sera jugé pour homicide involontaire ; le passeur et le chauffeur irakiens de la camionnette, pour entrave méchante à la circulation avec circonstance de mort. Membres d'un collectif d'avocats proche du PTB (Progress Lawyers Network), les avocats de la famille de l'enfant auraient souhaité que la justice retienne la qualification d'homicide volontaire, car, pour eux, c'est la politique antimigrants de l'Etat belge qui a coûté la vie à Mawda.

Même si la justice n'a pas retenu cet argument, il n'est pas douteux que police et politique ont partie liée (en grec ancien, *politeia* veut dire « citoyenneté », « organisation de la Cité »). « La légitimité de la police est un bon indicateur de la légitimité politique, analyse Vincent Seron (ULiège), car c'est une institution essentiellement politique : elle soutient l'Etat en matière d'informations et de protection. La police est aussi un organe de socialisation qui peut influencer la culture politique d'une société. En effet, une police très violente renvoie à l'idée de sujétion, ce qui n'est pas le cas d'une police qui modère ses interventions. Dans une démocratie, la police a besoin de la coopération du public, même si son rôle positif n'est

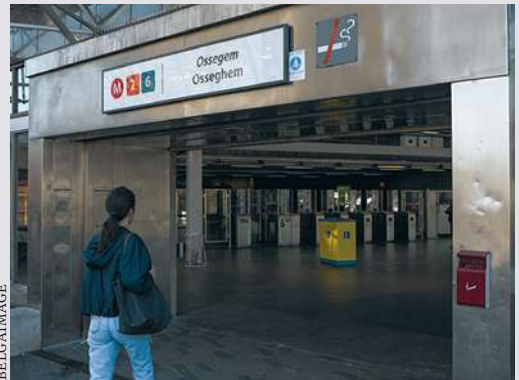
« LE PLUS SÛR MOYEN DE S'EN PRENDRE À L'ÉTAT CONSISTE À SAPER L'IMAGE DE SA POLICE. »

MALAISE AU MÉTRO OSSEGHEM

C'est une histoire oubliée, la mort de Soulaïmane, 15 ans, percuté par une rame de métro à la station Ossegem, le 21 février 2014, lors d'un contrôle de la police des chemins de fer et d'agents de la sécurité de la Stib.

A-t-il sauté sur la voie ? Y a-t-il été poussé ? Son oncle accuse les policiers, crée une asbl qui dénonce l'effacement de minutes cruciales de la vidéosurveillance. Un an plus tard, une stèle est inaugurée près du métro à la mémoire du jeune, avec le soutien de la commune de Molenbeek. Le texte laisse en pointillé la cause de la mort : « (son nom). Décédé le 21 février 2014 à 14 h 25, percuté par un métro dans la station Ossegem suite à..., alors qu'il rentrait de l'école. Nous mettons tous nos espoirs en la justice afin de connaître un jour toute la vérité. Seule la vérité peut affronter l'injustice. » L'arrêt

de la chambre des mises en accusation du 28 décembre 2015 innocente les policiers et dément l'effacement des images de la vidéosurveillance du quai. La plaque commémorative reste en place avec ses trois petits points. Puis, est vandalisée. Le 20 février 2016, la Maison des cultures et de la cohésion sociale de Molenbeek en remet une provisoire, en bois, avec les mêmes trois petits points. Aujourd'hui, elle a disparu. **V**



pas toujours perçu par les citoyens et les jeunes. Il est important que la police puisse avoir le soutien de son système politique, mais il est aussi important que celui-ci puisse lui faire confiance, sous peine de subir les contrecoups de son comportement, comme dans l'affaire Chovanec. »

Si, pour le sociologue Max Weber (1864-1920), l'Etat se définit par son monopole de la « violence physique légitime », certaines écoles de pensée considèrent plutôt la police comme l'instrument de l'élite au pouvoir. « La théorie du conflit est un très vieux thème d'inspiration marxiste qui suppose une lutte des classes ou de groupes d'individus, complète le criminologue Michaël Dantinne (ULiège). Ce qui est criminel n'est pas par nature : cela dépend de la définition qu'en donnent les détenteurs du pouvoir qui détournent le monopole de la violence légitime pour, en gros,

accroître leur richesse et maintenir les pauvres dans la pauvreté. » Dans cet ordre d'idées, l'impopularité de la police est flagrante au sein des quatre groupes les plus fréquemment contrôlés : les jeunes et, en particulier, les jeunes hommes, les minorités visibles et les personnes d'apparence pauvre. « La relation que ces groupes ont avec la police va impacter la manière dont ils considèrent l'Etat et les institutions étatiques. Inversement, le plus sûr moyen de s'en prendre à l'Etat consiste à saper l'image de sa police, ramasse Sybille Smeets (ULB). La recherche scientifique dans les pays anglo-américains a montré depuis longtemps que l'efficacité de la police et de la justice est directement influencée par la qualité de leurs relations avec les populations et par le sentiment des citoyens d'avoir été traités avec équité à tous les stades des processus de prise en charge. » **V**